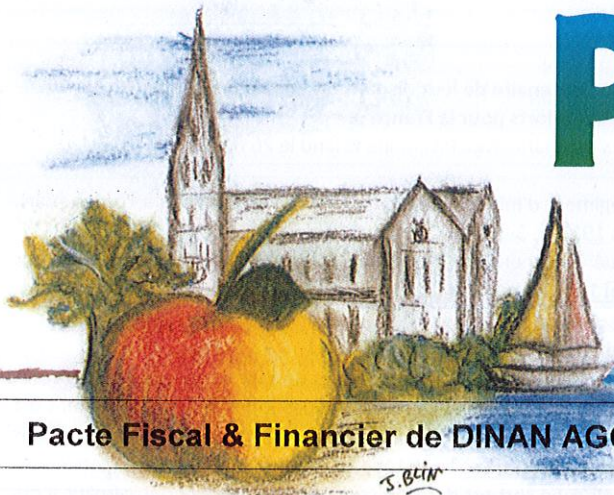


PLEUDIHEN



Village

12/05/2017 n°1900

www.pleudihen.fr

Pacte Fiscal & Financier de DINAN AGGLOMERATION

A l'occasion du conseil municipal du 12 mai, nous étions invités à adopter le rapport de la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées) de Dinan Agglomération. Celui-ci stipulait les "modalités de mise en œuvre de l'accord fiscal de fusion qui répond à l'objectif de neutralisation fiscale et de solidarité adopté dans la charte de création de Dinan Agglomération". En tant que membre de la CLECT, j'ai voté favorablement pour ces dispositions le 30 mars. Pourtant, nous n'étions pas sur le principe de neutralisation fiscale tel qu'il était initialement prévu dans le cadre du Pacte Fiscal et Financier.

Sur un territoire de 65 communes issues de la fusion de 6 intercommunalités qui disposaient de leur propre politique fiscale, le pacte fiscal prévoyait une harmonisation afin de disposer de taux uniques de taxes locales. La neutralisation permettait cette uniformisation des taux en évitant tout transfert de pression fiscale entre les anciens territoires. Avant même la constitution de Dinan Agglomération, ce principe, totalement neutre, faisait l'unanimité des 65 communes depuis septembre 2016, jusqu'au...

...27 mars 2017, à l'occasion de la Conférence des Maires nous apprenions que ce schéma n'était pas applicable pour Dinan Agglomération et qu'il fallait acter un autre principe sous 3 jours ! En effet, la neutralisation prévue pour des fusions d'intercommunalités n'était pas possible pour un ensemble issu de la fusion de seulement 3 communautés (Dinan Communauté, Pays de Caulnes et Plancoët-Plélan) et de communes isolées, issues d'entités intercommunales dissoutes (Rance Frémur, Com. de Matignon, Pays de Duguesclin). La volonté de certaines communes de rejoindre d'autres ensembles que Dinan Agglomération avaient rendu la dissolution de leur intercommunalité obligatoire et, de ce fait, caduque l'option neutralisation envisagée. Le 27 mars, plusieurs formules étaient présentées dont la "moins pire" qui prévoyait une intégration fiscale progressive lissée sur 6 ou 10 ans. Nous n'étions plus sur une politique de neutralisation et cela allait avoir des impacts pour les contribuables, notamment de Pleudihen. Contrairement à la neutralisation, l'intégration engendrait une hausse de la pression fiscale sur les communes issues de Dinan Communauté et du Pays de Caulnes, et une baisse sur les autres. Nous étions peu nombreux à nous exprimer contre cette formule injuste qui allait à l'encontre des exigences d'équité fiscale affichées initialement. Dans l'urgence, on nous invitait même à entériner cette solution par un vote en CLECT le 30 mars.

Ce 30 mars, ce sera finalement une autre formule qui sera proposée : l'intégration fiscale progressive sur 3 ans associée à un dispositif de neutralisation fiscale. Concrètement, cela impliquait toujours une hausse de la fiscalité intercommunale pour les pleudihennais, mais Dinan Agglomération s'engageait à compenser cette hausse par un reversement d'attribution à la commune qui pouvait alors baisser ses propres taux pour compenser. Le système n'est pas parfait avec un calcul de compensation fait sur les bases imposables de 2016 au lieu de 2017 et une perte de dynamique fiscale pour la commune. Cependant, le contribuable n'est plus lésé et, compte-tenu de ce qui nous avait été présenté 3 jours auparavant, c'est déjà une satisfaction. Bien que l'engagement de neutralisation initialement pris n'ait pas été respecté, le Conseil a adopté le rapport de la CLECT. Nos conseillers communautaires, Michel Vaspart et Geneviève Bonneté, rejoints par Véronique Méheust, se sont abstenus pour exprimer leur désapprobation du non respect de cet engagement. Le Conseil Municipal de Pleudihen a ainsi pu à la fois entériner un accord indispensable, tout en rappelant que la parole donnée aux Citoyens se devait d'être respectée.

David Boixière, Maire



Musique classique

VENDREDI
12 MAI 2017

Concert en l'Eglise
de Pleudihen-sur-Rance à 20h30

Cédric Tiberghien
et les Musiciens de l'OSB

ELECTION PRESIDENTIELLE du 07 MAI 2017 - 2^{ème} Tour

	Bureau 1	Bureau 2	Bureau 3
Inscrits	740	680	748
Votants	616	597	607
Exprimés	534	538	532
Nuls	16	11	21
Blancs	66	48	54
	Bureau 1	Bureau 2	Bureau 3
M. MACRON	375	381	333
Mme LE PEN	159	157	199

CENTRE CULTUREL-BIBLIOTHEQUE 02.96.88.20.55

Jusqu'au 27 mai - EXPOSITION des élèves de l'école Notre-Dame de Pleudihen

« Sur le thème des monstres et personnages imaginaires, les enfants de l'école Notre-Dame exposent leurs œuvres. Qu'ils soient plats ou en volume, leurs personnages invitent à la rêverie et au retour dans le monde de l'enfance. »

Visible aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

La bibliothèque informe les lecteurs que les cotisations sont à renouveler. Abonnement annuel : famille : 15 € ; individuel : 10 € ; jeunes de moins de 18 ans : 5 € ; personnes âgées de 65 ans et plus : 5 €.

MARCHE HEBDOMADAIRE

Tous les mardis entre 9h et 13h sur la place de la Mairie.

TRI SELECTIF (sacs jaunes) - Prochain ramassage dans les villages (tous les 15 jours - semaine paire) : **mardi 16 mai**. Dans le bourg : **tous les mardis**.

La CHRONIQUE du CENTENAIRE - 1914-1918

« Au jour du Centenaire de leur disparition lors de la Grande Guerre 1914-

1918, notre commune rend hommage à ses « enfants » tombés au « Champ d'Honneur » et « Morts pour la France ».

« MACE François Marie – Né le 30 juillet 1887, fils de Joseph Marie et de Marie Touraine, il s'est marié avec Joséphine Briand le 26 novembre 1912. Il réside au Bas-Champ, en Pleudihen.

Soldat de 2^{ème} classe de la classe (conscript) de 1907, à la 19^{ème} Compagnie du 34^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale (R.I.C.) en garnison à Toulon (Var). Le 34^{ème} R.I.C. est un régiment de réserve du 4^{ème} R.I.C. En 1915, il est engagé en Serbie. En 1917, le 34^{ème} R.I.C. forme avec les 33^{ème} et 44^{ème} R.I.C., la 21^{ème} Brigade d'Infanterie Coloniale qui appartient à la 11^{ème} Division d'Infanterie Coloniale. Tué à l'ennemi, le 2^{ème} classe François MACE est glorieusement tombé au « Champ d'Honneur » et « Mort pour la France » à Monastir en Serbie le 12 mai 1917. »

Extrait du Bulletin Paroissial de mai 1917 : « Lettre d'un soldat pleudihennais » en date du 20 avril.

Enfin, je suis casé. Nous travaillons à notre hôpital de campagne qui est prêt à fonctionner. Nous attendons des blessés de jour en jour. Ils ne vont pas tarder à venir. Plus de mille places sont prêtes sur 3000 que comptera l'hôpital. On dirait de loin une ville. Depuis quelques jours, le bombardement est terrible. Espérons que l'offensive va faire reculer les Boches (Allemands) ! Enfin, on les aura, les assassins ... Le service est maintenant commencé, je suis employé au triage des blessés et des malades qui arrivent des tranchées. Ce qui est le plus dur, c'est de se lever tous les matins à une heure. Le service est divisé en deux équipes qui prennent la moitié de la nuit chacune. C'est un peu fatigant, mais mon sort est doux en comparaison de celui des « Poilus » qui nous arrivent. La bataille commencée depuis plusieurs jours continue violente. La nuit, les ténèbres sont sillonnées par des milliers d'éclairs. Le bruit des canons est assourdissant. S'il n'était pas si triste, ce spectacle serait magnifique avec tous ces éclairs, toutes les fusées, tant du côté boche que du nôtre. Jamais je n'ai vu si beau feu d'artifice, jamais aussi je n'ai vu de si près les horreurs de la guerre.

L'offensive anglo-française se développe normalement. Jusqu'ici ça va bien. Espérons que ça continuera. Les Boches qui sont passés ici soit comme prisonniers, soit comme blessés, sont tous très amaigris. Un capitaine blessé disait que, dans son pays, on crevait de faim, et que la guerre désormais ne serait pas très longue. C'est à souhaiter.

Le comité de rédaction : I. Malabeux et J. Reungoat.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE – Rencontres et dédicaces

Xavier Pierre, écrivain et poète et Nicolas Guéguen, peintre, sculpteur et illustrateur dédicaceront leur livre « Landes Breizh » (Editions Couleurs et Plumes), un recueil de poésie bilingue français-breton, à la bibliothèque de Pleudihen sur Rance, Samedi 13 mai 2017, de 10h30 à 12h30.

A.P.E – VIDE GRENIER.

Dimanche 14 mai 2017 à la salle des fêtes de Pleudihen. 2.50 € / 3 € le mètre. Renseignements : 06.95.94.91.90



STADE PLEUDIHENNAIS

- Vendredi 12 Mai - Chpt FOOT LOISIR. Journée : 22. Seniors (30 Ans et +) se déplacent au FC PLELAN VILDE, à 21h.
- Samedi 13 Mai - Chpt Jeunes de LIGUE. Journée : 17. U 15 A (PH) reçoivent le GJ de la Baie PLEDAN 1, à 14h. T. synthé. Chpt Jeunes de DISTRICT. Journées 9 et 10 phase 2. U 17 A (D1) se déplacent au COB Sp St BRIEUC 1, à 15h30. U 18 B (D2) : Forfait général GJ du Lié PLEMET. U 15 B (à 8) : Chpt terminé. Match amical possible. Football à 8 de DISTRICT. U13 (N1) : Voir avec les encadrants pour toute la catégorie. U12. U12/13. Ecole de Football. U11 A-B : Voir avec les encadrants pour toute la catégorie. U10 A-B. U10/11. U9 (5 équipes) : Plateaux à PLEUDIHEN de 10h à 12h. U8 (3 équipes) : idem. U6/7(5 équipes) : Plateaux à TADEN de 14h à 16h.
- Dimanche 14 Mai 2017 - Chpt SENIORS de LIGUE et de DISTRICT. Journée : 22. Seniors A (DRH) reçoivent l'US LIFFRE 1, à 15h30. T. synthé. Seniors B (D1) reçoivent le Stade EVRANNAIS 1, à 13h30. T. synthé. Seniors C (D3) se déplacent à l'US LANVALLAY Foot 2, à 13h30. Seniors C (D4) se déplacent à l'AS TREBEDAN 1, à 15h30.

Amicale des Anciens du Stade Pleudihennais – Soirée Retrouvailles

Contact : anciens-stadepleudihennais.fr ou Facebook amicale des anciens du stade pleudihennais. Le samedi 20 MAI une soirée Retrouvailles aura lieu à la salle des fêtes ; l'occasion pour les anciens joueurs et dirigeants - de 1955 à nos jours - de revoir leurs coéquipiers au cours d'un repas. La soirée sera animée par le comique bien connu en Bretagne, JAOSSET D'LAINTI. Soirée ouverte aux sympathisants et autres.



ECOLE NOTRE-DAME - SOIREE "BROCHETTES"

Les parents d'élèves de l'école Notre-Dame organisent leur traditionnelle soirée "Brochettes" le vendredi 19 Mai à partir de 20 h à la salle des Fêtes de Pleudihen.

Menu : kir, entrée, brochettes cuites au feu de bois, pommes de terre nouvelles, fromage, dessert, café. Prix : 13 € (boisson non comprise). Menu enfant de 6 à 12 ans : 6 €, gratuit en dessous de 6 ans. Les cartes sont en vente à l'école et auprès des responsables.

GYM DOUCE PLEUDIHEN – Modification des jours de cours avec Danièle DJIAN. MAI : cours mardi 16 mai, jeudi 18 mai, mercredi 24 mai.

DEFILE de VEHICULES ANCIENS

Un convoi d'environ quarante Peugeot 204 et 304 passera dans la commune de Pleudihen, samedi après midi, 20 mai 2017.



AS PETANQUE – CONCOURS de PALETS – Dimanche 21 mai

(terrain couvert derrière la salle des fêtes). Matin : 2 joueurs, 2 palets. Tirage à 9h30. Après-midi : 2 joueurs, 4 palets. Tirage à 14h30. Engagement 5€ par joueur. Buvette et restauration rapide sur place.

Année scolaire 2017 – 2018 : offres d'emplois (rémunéré ou bénévole) pour les temps d'activités périscolaires.

Vous êtes en retraite ou en activité ou sans-emploi, vous avez des compétences (bricolage, modélisme, musique, danse, ping-pong, ...) et vous voulez en faire bénéficier les enfants (6 – 11 ans) scolarisés à Pleudihen. Merci de vous faire connaître le plus rapidement possible car la commune propose des emplois dans le cadre des temps d'activités périscolaires (TAP) pour l'année scolaire 2017-2018. Vous pouvez vous engager par cycle (entre 2 périodes de vacances) ou/et à l'année (lundi et / ou mardi et / ou jeudi et / ou vendredi de 14h45 à 16h15). Année scolaire 2017 – 2018 = du lundi 4 septembre 2017 au vendredi 6 juillet 2018. Envoyez le plus rapidement possible votre cv et votre lettre de motivation : Mairie de Pleudihen sur Rance – Monsieur le Maire – BP 15 – 22690 Pleudihen. Renseignements : 02.96.83.20.20. ou 06.68.19.26.42. (José Escanez) ou pleudihen.jeunesse@orange.fr

COUPURES de COURANT pour TRAVAUX. Lundi 15 mai, de 9h à 12h :

L'Hotellerie, Saint Meleuc. Lundi 15 mai, de 14h à 17h : 3 La Forge, Les Landes Belhotes, 18 rue de Gauffeny, La Furetais. Mardi 16 mai, de 9h à 12h et de 13h45 à 17h : La Saudrais. Mercredi 17 mai, de 9h à 12h : Le Bas de la Lande, Le Pregat, Garros, Le Champ Melet, La Gerdrrie, Garos, La Gare, La Furetais. Mercredi 17 mai, de 14h à 17h : Route de Mordreuc, Mordreuc. Vendredi 19 mai, de 9h à 12h : Le Mezeray, Launay Mousson.

AVIS – Des TRAVAUX d'ELAGAGE et d'ABATTAGE nécessaires à l'entretien de la ligne électrique vont être entrepris sur le territoire de la commune à dater du 22 mai 2017. L'exécution des travaux a été confiée par RTE à l'entreprise SAMU Elagages 46 rue Albert Sarraut à Versailles.

Dinan agglomération. RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS -

ESPACES-JEUX : De 9h30 à 11h30 - Lundi 22 Mai 2017, annexe de la salle des fêtes – Pleudihen.

OFFRE EMPLOI - OUEST-FRANCE recherche une personne pour distribuer le journal sur la commune de Pleudihen, le matin à partir de 5h. Durée du portage : 2h30. Contact : 02.96.87.56.18